



Du pact à l'action



Marc De Vos
Directeur
Itinera Institute

Dans la dernière ligne droite vers le gouvernement Leterme premier, les fédérations des employeurs se sont réunies collectivement derrière un « pacte de solidarité pour le maintien du bien-être et de la solidarité ». Le pacte de solidarité est bien plus qu'un ensemble d'exigences politiques. Les fédérations signataires avancent en effet une vision à long terme caractérisée par le slogan de 500 000 nouveaux emplois pour 2020. En fait, il s'agirait même de 600000 emplois en Flandre, à en croire le plan « Flandre en Action », qui prévoit d'aller au delà du simple financement du vieillissement. Quoi qu'il en soit, on peut se réjouir que les groupes d'intérêt, dans cette pénurie de dossiers politiques à court terme, explorent le long terme et en fassent une priorité.

Le pacte de solidarité dépasse les divisions belges et rassemble derrière un seul et unique texte les organisations

patronales régionales et fédérales. Cette belle symbolique ne bénéficie pas pour autant à son contenu. Le pacte des employeurs veut rompre tous les tabous, mais reste, en ce qui concerne le volet des compétences, très éloigné de ceux-ci. Tous partagent la constatation que du travail sur mesure est utile à cause des divergences régionales. Que la structure institutionnelle actuelle ne fonctionne pas de façon optimale est certainement l'euphémisme de l'année.

A d'autres endroits, alors que le document défend bien un point de vue, cela reste souvent pour scander des refrains bien connus. Parfois même, ils s'écourent comme de la musique. Les organisations des employeurs plaident ainsi pour une diminution linéaire drastique des impôts sur le revenu, couplée à une diminution drastique de l'impôt des sociétés. Ces deux actions sont sans aucun doute économiquement sensées et utiles dans le contexte international. Cependant, qui va continuer à payer la solidarité qui leur tient tant à cœur lorsque ces deux sources de financement, qui constituent

ensemble plus d'un tiers du revenu global des impôts, auront diminué considérablement ? Les effets escomptés de telles mesures pour les caisses de l'état ne sont pas instantanés et ne sont jamais totalement garantis. Il faut dès lors oser admettre qu'une meilleure compétitivité internationale exige en partie une autre sécurité sociale. Le plan des employeurs doit redéfinir le contenu de la solidarité afin de rester cohérent. C'est sur ce point que se situe le véritable enjeu des décennies à venir.

La partie concernant le marché du travail contient des éléments constructifs. Les fédérations des employeurs plaident pour un marché du travail fonctionnant mieux et qui soutient la dynamique économique et la création d'emplois. C'est pourquoi, ils cherchent leur salut, comme beaucoup d'autres d'ailleurs, dans une solution scandinave qui combine plus de flexibilité et plus de sécurité en matière d'emploi. Je les rejoins entièrement, mais ce qui fait défaut, ce sont les étapes concrètes que veulent atteindre les fédérations des employeurs à cette fin.

Dans le contexte du vieillissement, un meilleur marché de l'emploi, qui peut rendre plus rentable le capital humain,

exige également de meilleurs employeurs. Les politiques carriéristes, la diversité des âges et des formations à vie sont des défis qui doivent aussi concerner les employeurs, dans la construction d'un marché du travail qui offre aux travailleurs une sécurité d'emploi, malgré la flexibilité croissante. Rien de cela ne se retrouve – hélas – dans le pacte. Cela fait plaisir de lire que les fédérations des employeurs ne se soucient pas uniquement de la sécurité du revenu, mais se préoccupent également de la réintégration

L'imprécision de l'engagement est la plus grande lacune du pacte de solidarité. Seule la conclusion aborde l'idée d'une collaboration avec les gouvernements respectifs. Pour le reste, c'est à sens unique. C'est regrettable pour un document qui souhaite développer une vision du futur. La partie concernant l'innovation est frappante. Elle plaide en faveur de plus de moyens régionaux

(lisez : subsides). Mais quid d'une auto-responsabilisation ? Nos dépenses privées pour la recherche et le développement, malgré nos investissements massifs dans l'industrie pharmaceutique, se situent en dessous de la moyenne européenne. Les petites et moyennes entreprises allemandes sont

“

*Les différentes
autorités doivent
entamer des
réformes
importantes.
Cependant, les
employeurs devraient
aussi s'occuper de
leur propre ménage.*

”

les vainqueurs de la mondialisation, malgré des charges élevées. Et ce, grâce à des investissements imposés dans le secteur de l'innovation.

Le maintien du bien être et de la solidarité ne peut en effet que venir d'une bonne croissance et de bons salaires. Les différentes autorités doivent pour cela entamer des réformes importantes. Cependant, les employeurs

devraient aussi s'occuper de leur propre ménage. Leurs organisations peuvent mobiliser la concertation sociale. Les élections sociales ont lieu en mai. L'action pourra ensuite être ajoutée au pacte.

Marc De Vos
Directeur Itinera Institute

Het Itinera Institute is een onafhankelijke denktank en doetank die, boven partijgrenzen, regionale verschillen en belangengroepen heen, wegen wil aanreiken voor beleidshervormingen met het oog op duurzame economische groei en sociale bescherming in België en zijn regio's.



Itinera Institute VZW-ASBL

Boulevard Leopold II Laan 184d - B-1080 Brussel - Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org www.itinerainstitute.org

L'Itinera Institute est un think-tank et do-tank indépendant qui, au-dessus et au-delà des partis politiques, des différences régionales et des groupes d'intérêt, veut identifier les chemins de réformes qui garantissent une croissance économique et une protection sociale durables en Belgique et dans ses régions.

Verantwoordelijke uitgever - Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur
